

Règlement pour l'appel à projet des 60 ans

Pour les 60 ans de Pro Natura Neuchâtel, nous voulons fédérer toutes celles et tous ceux qui y croient, membre ou non de Pro Natura. Cet appel à projet va s'étendre jusqu'en 2033. L'association n'a pas un rôle de fondation donatrice, elle peut cependant accepter de soutenir des projets selon ses moyens disponibles ou vous aider à chercher les fonds nécessaires. Ces projets doivent être en adéquation aux buts visés par nos statuts, disponibles sur notre site internet.

Art. 2 Buts

Animée du respect de la nature et consciente de la responsabilité de l'être humain à l'égard de la nature, Pro Natura Neuchâtel se consacre à la conservation et à la protection des bases naturelles essentielles à la vie. Elle a donc tout particulièrement pour but de :

- a. protéger la nature, afin de conserver et de favoriser la diversité des organismes vivants ainsi que leurs biotopes et de leurs espèces animales et végétales ;*
- b. protéger le paysage, afin d'assurer et de favoriser la sauvegarde de sites particuliers ;*
- c. protéger l'environnement, afin de préserver les bases naturelles de la vie, comme le sol, l'air et l'eau, des effets nuisibles des activités humaines.*

De plus, ces projets doivent se situer sur territoire neuchâtelois. Nous serons également particulièrement attentifs :

- au bénéfice du projet sur la nature
- à la priorité pour la nature
- au sérieux du projet
- à la faisabilité du projet
- à la sensibilisation à la nature et l'environnement

Pour nous envoyer votre projet, il vous suffit de télécharger et de remplir le **formulaire de contact** qui est disponible sur notre page internet, puis de nous le **renvoyer** à l'adresse ci-dessous. Seuls les formulaires complets seront pris en compte. Merci de nous renseigner **votre contact** (adresse postale, courriel et téléphone), **un descriptif du projet** décrivant les objectifs, l'articulation du montant sollicité, une **idée du déroulement**, le(s) résultat(s) attendu(s) ainsi que **le budget prévu** et de nous l'envoyer à :

pronatura-ne@pronatura.ch

L'envoi du formulaire signifie que vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté le règlement pour l'appel à projet des 60 ans disponible sur notre page internet. Les données personnelles ne sont utilisées ou traitées que dans le cadre de cet appel à projet. Vous recevrez un e-mail de confirmation dans un délai de quelques jours. Ensuite, notre comité de pilotage va évaluer votre projet et nous vous communiquerons leur décision. Pour plus d'informations, vous pouvez bien sûr nous contacter.